



## **Pourquoi et pour quoi l'enseignant devrait-il pouvoir faire montre de réflexivité ?**

Julien Van Beveren

**Julien Van Beveren** : Université de Liège

### **Résumé :**

Dans les décrets définissant la formation des maitres, la capacité de réfléchir sur ses propres pratiques est épinglée comme une des composantes essentielles de l'identité professionnelle de ceux-ci. Pour les formateurs, il importe donc, compte tenu de ces prescrits, d'amener les futurs enseignants à pouvoir prendre de la distance par rapport à leurs choix didactiques, à pouvoir réguler ces choix en fonction de facteurs qu'ils sont progressivement capables d'identifier comme des causes de succès ou d'échec de l'interaction pédagogique. Pour ce faire, il serait bon que les futurs maitres s'interrogent sur les buts qu'ils poursuivent, les moyens qu'ils mettent en œuvre pour les atteindre et les résultats qu'ils sont en mesure de constater : ce faisant, ils évalueraient l'efficacité et l'efficience de leurs pratiques. Afin d'exercer la réflexivité des futurs maitres, plusieurs dispositifs ont été successivement mis en place dans le cadre du cours de didactique du français. Après une description et une comparaison de ces dispositifs, figure une illustration de ce qui pourrait être un prolongement de ceux-ci, à l'issue de la formation initiale.

Cet article n'est disponible qu'au format .pdf (voir document annexe ci-dessous).

PDF généré automatiquement le 2020-06-26 03:28:19

Url de l'article : <https://popups.uliege.be:443/2030-1456/index.php?id=350>